

Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

Vœu pour la réalisation d'un parking souterrain suffisamment vaste pour répondre aux besoins des futurs habitants de l'éco quartier Saint-Vincent de Paul

Préalable

Le futur quartier Saint-Vincent de Paul a été conçu pour intégrer :

- 600 logements, pour 1.300 à 1.500 habitants (70% de la surface de plancher totale)
- Des locaux d'activités et commerces (12,5% de la surface de plancher)
- Un grand équipement public - crèche, école maternelle & primaire, gymnase (9% de la surface)
- Un grand équipement privé à vocation culturelle et créative - CINASPIC (6.5% de la surface)

Conformément aux décisions prises par la mairie lors de la concertation (2014-2016), une étude a été réalisée à la demande de PMA (Aménageur de la ZAC), dont il ressort, à Paris, un taux de motorisation (nombre de véhicule par foyer) de 0,52 en 1990 et 0,40 en 2015 puis prévu entre 0,37 et 0,32 pour 2025.

Pour SVP, 3 scénarii ont été élaborés, qui font apparaître, à horizon 2030, un besoin de stationnement :

- Scénario *tendanciel* : 180 places résidents + 43 places pour salariés & visiteurs => 223 places
- Scénario *ville connectée* : 120 places résidents + 50 places pour salariés & visiteurs => 170 places
- Scénario *ville de proximité* : 60 places résidents + 34 places pour salariés & visiteurs => 94 places

La Ville de Paris, a retenu, à ce jour, le scénario de 94 places... lesquelles ne seraient pas attribuées.

D'autre part, l'étude souligne qu'autour de SVP il existe un déficit actuel d'environ 750 places.

Exposé des motifs

Attendu que :

- Si l'étude examine assez précisément les besoins de voitures et de stationnement à titre professionnel des résidents elle ne prend pas en compte ceux concernant leurs loisirs (fin de semaine, congés, etc.),
- Le besoin est celui de 2030 et au-delà, mais, à date de livraison des logements (< 2025), les taux de motorisation de Montparnasse-Raspail (toujours selon l'étude) sera de l'ordre de 0,40 soit 290 places.

Étant fait observé que les éventuelles places en excédent pourraient permettre de compenser les suppressions de places en surface liés à de nouvelles voies réservées et séparées aux bus et aux vélos ou, tout simplement, pour diminuer la présence des voitures en stationnement dans nos rues.

Voeu

Les membres du Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail émettent le voeu que la Mairie et l'Aménageur, conformément aux engagements pris lors de la concertation et sur le modèle de ce qui est entrepris pour tous les bâtiments du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, *entre dans une nouvelle phase de participation citoyenne* pour ce qui concerne le dimensionnement et la nature des places dans le parking situé sous le bâtiment Denfert, impliquant en particulier les futurs habitants et les riverains.